

■ **APREMONT**

**BASSIN VIE ET JAUNAY.**

## Objectif : diminuer la consommation d'eau

Un contrat de territoire a été signé entre la Région et les élus. Plus de 500 000 euros seront affectés à des projets locaux.

Christelle Morançais, présidente des Pays de la Loire, a signé à Apremont le 3<sup>e</sup> contrat régional de bassin-versant Vie et Jaunay. Avec notamment l'objectif de diminuer de 20 % la consommation d'eau potable entre 2019 et 2021.

### La population se désintéresse

« Chaque goutte compte ». Trois mots approuvés à l'unanimité par les signataires de la charte visant à maîtriser la consommation d'eau potable de Saint-Hilaire-de-Riez à Bellevigny et de Saint-Julien des Landes à Saint-Christophe-du-Ligneron. La diminuer de 20 % comme envisagé d'ici 2021, certaines communes l'ont déjà compris. Saint-Gilles-Croix-de-Vie, le Fenouiller et Saint-Christophe-du-Ligneron utilisent par exemple les eaux pluviales. L'économie d'eau dans l'agriculture est applicable partout mais il reste à convaincre le milieu paysan. Trois autres buts sont à atteindre : améliorer la qualité de l'eau avec des mares, des haies et en laissant de côté les traitements phytosanitaires, restaurer les cours d'eau sur 11 km de marais d'ici 2020 et animer/informer/évaluer auprès des enfants.

La Région sort 567 231 € de son portefeuille dans cette optique, le budget nécessaire sur Vie et Jaunay étant de 1,4 million d'euros. Hervé Bessonnet, président du syndicat mixte qui gère le bassin va les utiliser pour « retrouver les caractéristiques des cours d'eau. Entretien les berges, protéger les civelles et encourager le zéro phyto même s'il y a toujours



Le lit de la Vie. L'été, il n'y a plus d'eau, mais des plantations et des piétons.

des endroits délicats dans les communes, comme les cimetières. Continuer à capturer les rats, au rythme de 10 000 par an en moyenne ». La difficulté n'est pas tant le travail engagé que de convaincre qu'il est utile. « On a l'impression que le grand public se désintéresse. On met beaucoup d'argent. Les travaux, si on ne les faisait pas, ça se verrait... »

### C. Morançais et « les mauvais de la classe »

Après le troisième contrat de trois ans dont la première mou-

ture date de 2005, il sera possible de renouveler l'opération sur le long terme. Le premier bilan de 2010 constaté par la Région mettait en avant une prise de conscience des collectivités. Mais la présidente Christelle Morançais rappelle que « Dans les Pays de la Loire, au niveau de l'eau, nous-sommes parmi les mauvais de la classe au niveau national. L'enjeu est environnemental parce qu'il touche la santé publique, mais aussi économique. Il faut une responsabilité collective chez les entreprises, les collectivités,

les agricultures et aussi dans nos gestes du quotidien ». Pour elle, le bassin Vie et Jaunay est un exemple qui doit le rester. « Ici, on sent qu'il y a un moteur depuis quelques années ».

## Un état écologique très dégradé

Le bassin Vie et Jaunay est un territoire couvrant 780 km<sup>2</sup>, 186 km de cours d'eau principaux, 900 km de réseau hydrographique et 5 400 ha de marais. 37 communes sont concernées, insérées dans 6 intercommunalités. Le tout accompagné de deux lacs. Apremont et le Jaunay, et trois cours d'eau, la Vie, le Ligneron et le Jaunay. « L'état des lieux de la qualité des eaux montre un état écologique des cours d'eau très dégradé » explique la Région dans un communiqué. Rétablir l'équilibre « passera par des actions

fortes en matière de restauration des cours d'eau, de gestion des prélèvements et de réduction des pollutions diffuses agricoles ».

L'exemple d'Apremont est parlant. Au pied du château, le président du bassin Vie et Jaunay Hervé Bessonnet explique « qu'ici, on a restauré le lit de la Vie. Avant il y avait de l'eau toute l'année, maintenant il y a des plantations » (cf photo ci dessus). Les marcheurs peuvent même passer sous le pont en plein été. Le syndicat mixte qui a vu le jour dès 1980

s'inscrit dans une vision intégrée de la ressource en eau en portant le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) approuvé en 2011. Les 22 actions annoncées sont adaptées aux communes. Ainsi, le Poiré-sur-Vie verra un plan d'eau remis à neuf. Du maillage bocager est nécessaire sur la côte, ainsi qu'une restauration des marais. L'organisme Vendée Eau se chargeant entre autres d'intervenir dans les écoles tout en accompagnant les communes dans leurs démarches du zéro produit phytosanitaire.

